



CGT 78  
Solidaires 78  
RESF 78

ASTI du Mantois

Les collectifs de sans papiers des Yvelines sud

CFDT 78  
UNSA 78  
LDH 78

FSU 78  
CEFY  
MRAP 78

## Solidarité avec les femmes et les hommes sans-papiers en lutte

Depuis des années les gouvernements qui se sont succédé n'ont eu de cesse de durcir les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France : *Ministère de l'immigration et de l'identité nationale, politique du cas par cas, immigration choisie, politique des quotas, restrictions au droit d'asile, délit de solidarité, appel à la délation...* Les sans-papiers sont victimes d'une politique qui les maintient dans une zone de non-droit et dans la précarité administrative. Ces attaques fragilisent l'ensemble des salariés en voulant les mettre en concurrence.

Dans la France d'aujourd'hui, des hommes et des femmes ne se déplacent qu'avec la peur au ventre, hésitent à ouvrir leur porte au petit matin, parce qu'il arrive que la police vienne les chercher ! C'est insupportable.

Alors que l'État français bafoue la Convention Internationale des Droits de l'Enfant - qu'il a pourtant ratifiée - en emprisonnant des enfants dans des centres de rétention administrative **ou** en les arrachant à leurs parents qu'on expulse vers des pays qu'ils ont fui, il continue de livrer les migrants sans-papiers à l'exploitation des travailleurs clandestins.

Le lundi 2 novembre, une rencontre s'est déroulée au niveau du département des Yvelines. Elle regroupait les organisations syndicales CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA ainsi que les associations ASTI du Mantois, CEFY, LDH, MRAP, RESF, des Yvelines. Un dialogue s'est également engagé avec les représentants des collectifs de sans papiers pour définir des positions communes.

Les organisations syndicales et associations des Yvelines signataires ont demandé une entrevue à Mme La Préfète des Yvelines, soulignant une application particulièrement rigide des directives gouvernementales par la Préfecture du département :

- Les difficultés de la régularisation des salariés sans papiers alors que leur rôle positif dans l'économie française n'est plus à démontrer.
- La non reconnaissance réelle du droit de vivre en famille et de l'intérêt supérieur des enfants malgré les conventions internationales signées par la France.
- La déstabilisation des jeunes majeurs scolarisés sans papiers.
- La réduction des possibilités de rester en France pour se soigner.
- Les restrictions sur le droit d'asile.
- La répression généralisée avec les contrôles, les arrestations, les centres de rétention et les expulsions dans une logique du chiffre inacceptable, sans oublier les multiples pressions sur celles et ceux qui aident les sans papiers.
- Le débat opportuniste sur l'identité nationale qui vise à renforcer la stigmatisation de l'immigration.
- Les disparités de traitement des dossiers entre les préfetures.
- Les délais interminables de traitement des dossiers, lenteur accentuée dans les Yvelines par un manque évident d'effectifs dans les bureaux des étrangers.

**Ces organisations se déclarent solidaires des milliers de travailleurs sans-papiers qui se sont mis en grève depuis le 12 octobre pour réclamer leur régularisation.**

**Elles soutiennent également la lutte des travailleurs, familles, jeunes, sans titre de séjour qui sont entrés en lutte le vendredi 13 novembre à Versailles.**

**TOUS DEVANT la PREFECTURE le VENDREDI 13 NOVEMBRE à 14H**

### Le droit d'asile :

Des milliers d'étrangers se voient refuser le bénéfice du statut de réfugié, sous prétexte qu'ils viennent d'un pays dit « sûr », ou parce que le récit qu'ils ont fait de ce qu'ils ont vécu n'est pas jugé fiable ou encore parce qu'ils n'auraient pas pu fournir des documents jugés suffisamment crédibles : plus de 70% des demandes sont rejetées.

***Nous demandons que le droit d'asile redevienne dans les faits un droit fondamental.***

### Le droit à l'éducation et à la vie privée

De nombreux jeunes sont arrivés en France alors qu'ils étaient mineurs, qu'ils aient été isolés de leur famille ou qu'ils soient venus la rejoindre. Ils ont fait une grande partie de leur scolarité en France, y ont passé leur adolescence, tissant des liens affectifs et sociaux, poursuivant une formation, forgeant leurs repères et y construisant leur avenir.

***Ils étudient ici, leur vie est ici, nous demandons leur régularisation avec un droit au séjour durable.***

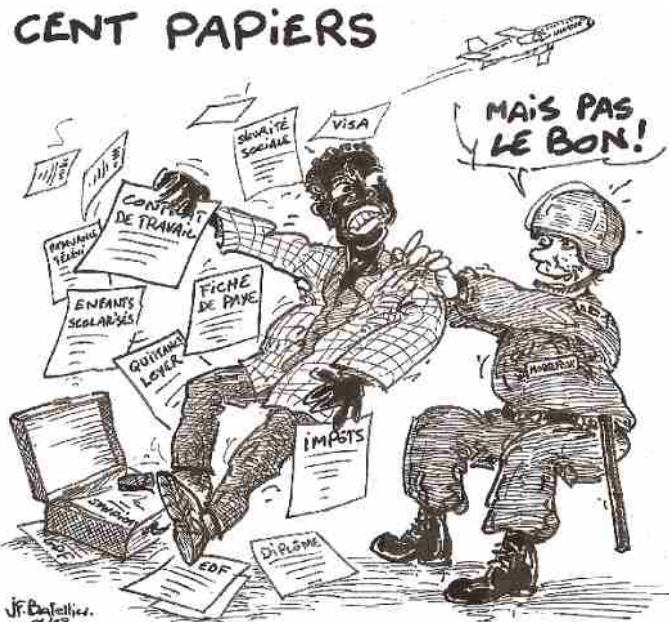
### Le droit de vivre en famille, Le droit des enfants

L'immigration familiale est devenue une cible pour le gouvernement et les préfectures, peu importe les liens de famille en France, un mari ou une épouse en situation régulière, les refus deviennent la règle. Même l'amour et le mariage, y compris avec des français(es), sont devenus suspects quand ils concernent des sans papiers.

Peu importe que les enfants soient nés en France, qu'ils y soient scolarisés, qu'ils soient traumatisés par ce que subissent leurs parents non régularisés. Le facteur humain est balayé pourvu que les quotas d'expulsion soient atteints.

***Nous demandons :***

- ***Le respect du droit de vivre en famille***
- ***La suppression des restrictions au regroupement familial***
- ***La prise en compte de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, avec en référence l'Intérêt Supérieur de l'Enfant en toutes circonstances. "***



### Des délais ahurissants, Des files d'attente inacceptables

Celles et ceux qui ont une longue présence en France, dix ans et plus, peuvent déposer un dossier pour obtenir un titre de séjour. Mais une très mauvaise surprise les attend, ils doivent patienter souvent jusqu'à 3 ans, avec des récépissés sans autorisation de travailler, renouvelés tous les trois mois, avant d'espérer passer devant la Commission du Titre du Séjour.

Seule, l'occupation de la maison de quartier Gérard Philippe aux Mureaux par les sans papiers en février 2009 a permis d'obtenir, seulement dans le cadre spécifique de ce conflit, une forte augmentation de ces Commissions du Titre de Séjour.

De tels délais révoltent à juste titre les personnes concernées.

De surcroît pour renouveler les récépissés ou effectuer des démarches, les étrangers, qu'ils aient ou non des papiers, sont contraints de faire la queue, tôt dans la nuit, parfois la veille, par tous les temps, pour accéder aux guichets de la préfecture.

***Nous demandons***

- ***Que cessent les procédures qui retardent sans fin les régularisations.***
- ***Que le scandale au quotidien des files d'attente prenne fin, et qu'une autre organisation de l'accueil à la préfecture des Yvelines soit mise en place.***

### Le droit de se soigner

Les étrangers qui demandent le droit au séjour pour soigner des pathologies graves se voient répondre qu'ils peuvent se faire soigner dans leur pays d'origine, au mépris de toute réalité.

Les sans papiers ne verront jamais un dentiste ou un opticien, et accèdent difficilement à l'Aide Médicale d'État, comme si les préoccupations de santé publique devaient s'arrêter aux portes des préfectures et des directions de l'action sanitaire et sociale.

***Nous demandons que le droit à la santé soit garanti pour tous, français ou étranger, avec ou sans papier.***

### Des travailleurs et travailleuses sans papiers en grève

Dans le prolongement du mouvement engagé le 15 avril 2008, des milliers de travailleurs-euses sans papiers du nettoyage, de la sécurité, de la restauration, de la construction, de l'intérim... sont en grève depuis le 12 octobre 2009 sur leur lieu de travail ou sur leur secteur d'activité (siège de fédération patronale ou grande entreprise), pour gagner leur régularisation administrative et l'amélioration de leurs conditions de travail. Ces travailleurs-euses sont nombreux et indispensables dans certains secteurs de notre économie (bâtiment, travaux publics, nettoyage, sécurité, restauration, intérim, aide à la personne, agro-alimentaire, confection...).

La plupart paient des impôts, cotisent (retraites, maladie, chômage...).

Ils ne prennent le travail de personne et bien souvent l'exercent dans des conditions particulièrement pénibles, parce que sans droit.

***Nous soutenons leur lutte et nous demandons une circulaire ministérielle afin de permettre la régularisation de tous ces salarié(e)s***

**Signez la pétition :**

<http://www.travailleurssanspapiers.org/>